

REGLEMENT CANICROSS DU TRAIL O DUC 16/12/2023

(à la date du 1/09/2023)

Pour le CANICROSS le règlement du Trail O Duc s'applique avec les points particuliers spécifiques suivants :

PARCOURS

- Parcours à 95% sur chemins et sentiers vallonnés essentiellement en forêt
- Distance de 8,9 km
- Départ groupé ou par vagues suivant le nombre de participants

PROGRAMME

- A partir de 11h00 jusqu'à 12h30 contrôle vétérinaire et du matériel suivi de la remise des dossards
- 12h45 briefing
- 13h00 départ (groupé ou par vagues)

INSCRIPTIONS

Sur le site www.le-sportif.com PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE

Épreuve ouverte aux licenciés des fédérations suivantes (FSLC, FFPTC, FFST, CNEAC, FFA, FFtri) et aux non licenciés. Participants nés en 2008 et avant.
(pour les non licenciés fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive en compétition de moins d'un an à la date de l'épreuve)

Pour les chiens fournir une fiche CYNO SANITAIRE valide

QUELQUES REGLES A RESPECTER

- Le règlement sportif de la FSLC sera appliqué voir www.fslc-canicross.net
- Le chien doit toujours être attaché au coureur avec laisse avec amortisseur, (pas de collier étrangleur ni harnais de type norvégien)
- Le chien doit toujours être devant le conducteur,
- Il est interdit de tirer ou de frapper le chien
- Obligation de laisser le chien boire ou se rafraîchir (points d'eau tous 3 km)
- Le concurrent qui dépasse ou tire son chien sera pénalisé
- Épreuve ouverte aux chiens âgé de 18 mois le jour de l'épreuve

MATERIEL

- Laisse ou longe extensible de 2,5 m maxi
- Harnais homologué pour le chien
- Ceinture sous-cutale, cuissard avec ceinture intégrée ou ceinture abdominale pour le conducteur.

RENSEIGNEMENTS

Christian MAILLOT portable: 06 83 21 80 41 e-mail: christian.maillot3@wanadoo.fr